

AMHERST (N.-É.)—LA CONSTRUCTION DU
NOUVEL ÉDIFICE FÉDÉRAL

Question n° 1757—**M. Coates:**

A quelle date le gouvernement demandera-t-il des soumissions pour la construction d'un nouvel édifice fédéral à Amherst (N.-É.)?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Inconnue. On réexamine actuellement les besoins de locaux à Amherst par suite des besoins variables des clients.

L'ACHEMINEMENT DU COURRIER À DESTINATION DE TERRE-NEUVE

Question n° 1782—**M. Peddle:**

1. Par où le courrier adressé à a) Wabush, Terre-Neuve, b) Labrador City, Terre-Neuve, du centre ou de l'ouest du Canada, ou des États-Unis, est-il acheminé?

2. Si ce courrier est adressé à a) Wabush, Labrador, b) Labrador City, Labrador, par où est-il acheminé?

3. Le Ministère envisagerait-il d'acheminer le courrier adressé à Wabush ou Labrador City via Montréal?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): 1. Le courrier-avion affranchi aux États-Unis et le courrier de la première classe venant du Centre et de l'Ouest du Canada est acheminé vers les installations de courrier-avion de l'aéroport international de Montréal pour être ensuite expédié à destination à bord des avions de Québécois. Le courrier de la première classe des États-Unis et le courrier de toutes les autres classes est acheminé via Montréal et Sept-Îles (P.Q.).

2. Comme ci-dessus.

3. Non. Le courrier venant de Terre-Neuve est acheminé directement à destination par avion via St. John's.

L'EFFET DE CERTAINS DÉGRÈVEMENTS
FISCAUX

Question n° 1783—**M. Mather:**

Si le revenu exempt d'impôt des personnes âgées de 70 ans et plus avait été porté de \$1,500 par année à \$2,500, quel pourcentage aurait représenté en 1969 le montant perdu pour le revenu national?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): La perte estimative de recettes s'établit à 35 millions. Ce montant représente .8 p. 100 du total du revenu budgétaire fédéral de 1969 provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers, ou 22 p. 100 du total estimatif d'impôt sur le revenu et d'impôt de la sécurité de la vieillesse payés par les personnes âgées de plus de 70 ans.

LE NOMBRE D'ANCIENS COMBATTANTS DE LA
SECONDE GUERRE MONDIALE

Question n° 1851—**M. Caouette:**

Quel est le nombre des anciens combattants de la deuxième grande guerre qui sont encore vi-

vants et, de ce nombre, combien reçoivent a) une pension pour invalidité due au service, b) une allocation d'ancien combattant et, dans chacun des cas, quel en est le montant total?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Préambule—L'information n'est pas disponible. a) 103,728, \$114,794,940; b) 23,152, \$33,400,521.

N.B.—En outre du groupe b) ci-dessus, certains allocataires ont servi au cours des deux guerres mondiales. En voici les données pertinentes: 831, \$831,808.

LE NOMBRE D'ANCIENS COMBATTANTS DE LA
PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Question n° 1852—**M. Caouette:**

Quel est le nombre des anciens combattants de la Première grande guerre qui sont encore vivants et, de ce nombre, combien reçoivent a) une pension pour invalidité due au service, b) une allocation d'ancien combattant et, dans chacun des cas, quel en est le montant total?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Préambule—L'information n'est pas disponible. a) 24,361, \$32,360,102; b) 18,632, \$16,097,715.

N.B.—En outre du groupe b) ci-dessus, certains allocataires ont servi au cours des deux guerres mondiales. En voici les données pertinentes: 831, \$831,808.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES
DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LA LOI SUR LES DÉCLARATIONS DES CORPORA-TIONS ET DES SYNDICATS OUVRIERS

Question n° 725—**M. Skoberg:**

1. Pour chacune des années 1965, 1966 et 1967, le ministre de l'Industrie et du Commerce a-t-il déposé un rapport annuel donnant les renseignements fournis par les corporations aux termes de la Partie I de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, comme l'exige l'article 16 de la loi et, sinon, pourquoi?

2. Le ministre a-t-il présenté un rapport annuel donnant les renseignements fournis par les syndicats ouvriers aux termes de la Partie II de la même loi pour l'année 1967 et, sinon, pourquoi?

3. Le ministre a-t-il l'intention de présenter les rapports annuels de 1968 des corporations (Partie I) et des syndicats ouvriers (Partie II) à la fin de l'année 1969 ou peu après, comme l'exige la loi?

4. Au nombre des 185 corporations pour 1965, 745 pour 1966 et 2990 pour 1967, déclarées en faute en date du 2 décembre 1968, combien ont présenté leurs déclarations depuis, et combien ont été poursuivies et frappées d'une amende, conformément à l'article 6 de la loi?

5. Aux termes de la Partie II de la loi, quel est le genre d'associations d'employés a) visé par le rapport, b) non visé par le rapport, et sur quoi base-t-on la distinction?

6. Pour chacune des années allant de 1963 à 1969, combien a coûté en tout l'application de la Partie I de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers?